

Déclaration des Chambres de commerce et d'industrie du Rhin Supérieur relative au bilinguisme

Le Rhin Supérieur, pôle d'excellence linguistique

« un bilinguisme inné, un trilinguisme aisé ».

A l'occasion de leur rencontre à Strasbourg le 5 juillet 2005 les Présidents des Chambres de commerce et d'industrie du Rhin Supérieur (Industrie- und Handelskammer Südlicher Oberrhein, IHK Hochrhein Bodensee, Handelskammer beider Basel, CCI de Strasbourg, Colmar, Mulhouse, CRCI Alsace) ont adopté la déclaration suivante :

La région du Rhin Supérieur, qui inclut 3 pays - l'Allemagne, la France et la Suisse - est un espace naturel, historique, de contact de deux langues essentielles du continent européen : l'allemand (sous deux formes, la langue standard « Hochdeutsch » et les dialectes alémanique et francique) et le français.

Cet environnement linguistique particulier constitue un atout formidable, un levier d'enrichissement culturel et d'échanges humains exceptionnels, ainsi qu'une émulation pour le renforcement des compétences linguistiques de ses habitants. Ceux-ci ont ainsi la possibilité de devenir « naturellement » bilingues (allemand-français) et il importe de valoriser fortement ce « bilinguisme inné ».

Ce socle franco-allemand constitue par ailleurs une base idéale pour l'acquisition d'autres langues, et notamment de l'anglais, indispensable dans le monde économique actuel et futur ; permettant ainsi aux habitants de cet espace transfrontalier de développer « un trilinguisme aisé » et de renforcer ainsi leur « employabilité » dans des secteurs de plus en plus concurrentiels.

Dans ce contexte, la région du Rhin Supérieur a la capacité de développer une compétence d'excellence linguistique exceptionnelle, particulièrement porteuse pour son rayonnement, son attractivité, son image de marque et la performance de ses entreprises et de leurs salariés.

Ce formidable atout ne doit pas être galvaudé. Il est aujourd'hui pourtant bel et bien menacé.

C'est pourquoi les CCI du Rhin Supérieur lancent un appel aux responsables politiques concernés en faveur de la mise en œuvre d'une politique d'aménagement linguistique plus ambitieuse afin de renforcer la compétitivité économique des 3 régions qui le composent (Alsace, Bade, Suisse du Nord-Ouest) confrontées à une concurrence de plus en plus forte d'autres régions européennes.

Cette politique se fonde notamment sur les actions suivantes :

- développer avec volontarisme l'apprentissage des langues dès la classe de maternelle / « Kindergarten », axé sur le bilinguisme franco-allemand.
- en donnant un accès à tous les candidats à une véritable filière d'enseignement bilingue allemand/français
- en assurant la formation de suffisamment d'enseignants capables d'assurer les cours
- adopter une chronologie logique d'apprentissage des langues permettant ensuite, sur cette base « bilingue » franco-allemande, l'apprentissage d'autres langues et en particulier de l'anglais
- renforcer le bilinguisme dans la vie publique, notamment la signalétique bilingue, les produits culturels, etc...
- créer un « observatoire du bilinguisme » afin de mesurer l'évolution réelle du bilinguisme dans le Rhin Supérieur.

Herr Karlhubert DISCHINGER,
Präsident IHK Südlicher Oberrhein

Herr Kurt GRIESHABER,
Präsident IHK Hochrhein Bodensee



M. Thomas STAEHELIN,
Präsident Handelskammer beider Basel



M. Gérard FELLMANN,
Président de la CCI de Colmar et du Centre
Alsace

M. Jean Pierre GALLO,
Président de la CCI Sud Alsace Mulhouse



M. Jean Louis HOERLE,
Président de la CCI de Strasbourg et du Bas-
Rhin

M. Jean Pierre LAVIELLE
Président de la CRCI Alsace

